



Naturalisation apres 3 ans d'etudes et 1 an de cdi

Par **murka**, le **26/05/2009** à **16:49**

Bonjour,

De nationalité australienne, je suis en France depuis 4 ans, dont 3 ans en tant qu'étudiant (2 diplomes français dont 1 mastere spécialisé HEC). Je suis en CDI depuis un an et occupe un poste de cadre (consultant en management). Je voudrais connaitre la probabilité que j'obtienne la reponse positive si je tente la naturalisation cette annee ou l'annee prochaine.

Merci par avance de votre reponse qui sera tres appreciée

Par **anais16**, le **26/05/2009** à **20:20**

Bonjour,

selon l'article 21-19 du code civil, l'acquisition de la nationalité française par naturalisation est possible au bout de 2 ans en France "pour l'étranger qui a accompli avec succès deux années d'études supérieures en vue d'acquérir un diplôme délivré par une université ou un établissement d'enseignement supérieur français".

Aussi, vous pouvez dès à présent commencer les démarches pour obtenir la nationalité française.

Il vous faudra bien sur fournir vos diplomes, des preuves que vous résidez régulièrement et habituellement en France, des preuves que vous avez des ressources stables (fournir en général au moins un an de fiches de paye) et tout autre document pouvant justifier que vos

intérêts sont en France (si vous êtes propriétaire d'un logement, si vous êtes mariés ou avez des enfants français ou en situation régulière en France...)

A priori je dirais que vous avez de grandes chances que votre demande aboutisse. Au regard de votre situation économique-professionnelle, vous serez considéré comme un atout pour la France.

Par contre, les délais sont très longs pour ce genre de demande (environ 18 mois, voire même plus), alors ne tardez pas à monter votre dossier si être français est vraiment ce que vous souhaitez.